expiré pieusement, remettant avec confiance son âme entre lesmains de celui qu'elle avait généreusement servi. Nul doute, en effet, que pour elle se soient réalisées les promesses de nos saints Livres: « Beatus qui intelligit super egenum et pauperem, in die mala liberabit eum Dominus... Quia in pauca fuisti fidelis, intra in gaudium Domini tui. Bienheureux celui qui est attentif aux besoins du pauvre et de l'indigent, car le Seigneur le délivrera au jour mauvais... Parce que tu as été fidèle dans les petites choses, entre dans la joie de ton Seigneur.

VARIÉTÉS ANGEVINES

Le Chapitre de la Cathédrale avant la Révolution

La ville d'Angers possedait huit Chapitres au xvin siècle : Le Chapitre de la Cathédrale, le Chapitre royal de Saint-Laud-les-Angers, le Chapitre royal de Saint-Martin, le Chapitre de l'église collégiale de Saint-Pierre, le Chapitre de l'église de Saint-Maurille, le Chapitre de Saint-Mainbœuf, le Chapitre de Saint-Julien et le Chapitre ou communauté de l'église de la Trinité. Nous ne parlerons que du premier, le plus important de tous, qu'on appelait communément le Chapitre de l'Eglise d'Angers. Ce qui suit est un extrait du Poullé DU DIOCESE D'ANGERS (1) imprimé par ordre de Mgr Michel-François Couêt du Vivier de Lorry, évêque d'Angers, en l'année 1783.

Ce Chapitre, dont l'église est sous l'invocation de saint Maurice et de ses compagnons, martyrs, est un des plus anciens et des plus illustres du royaume. Il en existe de plus nombreux, mais il y en a peu qui aient fourni plus de princes à l'Eglise, plus de défenseurs à la religion et plus de grands hommes dans tous les genres. Les privilèges dont il jouit, ne sont pas l'effet du relâchement de la discipline dans les siècles d'ignorance et de barbarie : ils ont une source plus pure. La régularité de sa discipline . les a fait naître et les a soutenus contre toutes les attaques. Il a la juridiction dans les paroisses de Saint-Maurice, Saint-Evroul, Le Plessis-Grammoire, Saint-Denis-d'Anjou, Chemire-sur-Sarthe et Bourg-l'Evêque. Il a été fondé et doté par les comtes d'Anjou; plusieurs Evêques ont ajouté à ses possessions, et, en différents temps, il a acquis des terres considérables.

Le Chapitre de l'Eglise d'Angers est composé de huit Dignités et

de vingt-neuf Prébendes. Les huit Dignités sont :

1º Le Doyenné. — Cette Dignité, la seconde de la ville, a beaucoup de droits et de prérogatives. Celui qui en est revêtu préside au chœur et peut s'en faire rendre les honneurs toutes les fois qu'il juge à propos de se placer dans la stalle de Dignité. Il préside aussi aux assemblées du Chapitre, mais il n'y a pas voix prépondérante : il n'a que sa voix comme chanoine, l'ersqu'il est en même temps doyen et chanoine; il opine le premier et recueille les voix.

^{(1) «} Pouillé d'Anjou, ou état et dénombrement de tous les bénéfices du diocèse d'Angers, avec les présentateurs et collateurs. »